

AH300

22 jours 150 heures
12 jours 80 heures

3 093 €
2 055 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Capacité professionnelle (IOBSP)

Niveau 1, 2 ou 3

OBJECTIFS

- **Connaître** l'environnement réglementaire et les conditions d'exercice des IOBSP
- **Maîtriser** les principes techniques, juridiques et les règles de commercialisation des crédits aux particuliers
- **Maîtriser** l'environnement juridique et fiscal des opérations immobilières
- **Appréhender** les risques liés à l'étude et à la réalisation d'opérations de crédits et de paiements
- **Sensibiliser** les emprunteurs à la prévention du surendettement
- **Maîtriser** l'instruction des dossiers de financements immobiliers et de regroupement de crédits

LES PLUS DE LA FORMATION

Des modalités pédagogiques variées, des intervenants professionnels issus du secteur bancaire.

LIVRET DE STAGE

Le livret de stage agréé ORIAS est la preuve matérielle de l'obtention de l'habilitation.

Il est complété et signé par les dirigeants de l'IFPASS qui aura préalablement validé les connaissances de l'apprenant lors du test final.

Le programme respecte les dispositions de l'Arrêté du 4 avril 2012 qui fixe le programme dont la durée varie selon le type de mandat détenu par l'IOBSP.

PUBLIC

Suivant les niveaux, le public soumis à la capacité professionnelle est :

- **Niveau 1** - 150 heures : Courtier, mandataire non exclusif ou mandataire de l'un de ces types d'intermédiaires.
- **Niveau 2** - 80 heures : Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement ou mandataire OBSP lié.
- **Niveau 3** - 28 heures : Mandataire exerçant une activité d'intermédiation en complément de la fourniture d'un produit ou d'un service.

(Renseignements : www.orias.fr)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

12 février au 31 mai

PARCOURS

A Déterminer avec le client en fonction de ses attentes, modulation du dispositif mixte, choix des modules en E-learning

VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation.

PROGRAMME

TRONC COMMUN

NIVEAU 1 OU 2 - 60 HEURES

1. Savoirs généraux
2. Connaissances générales sur le crédit
3. Notions générales sur les garanties
4. Notions générales sur les assurances emprunteurs
5. Règles de bonne conduite
6. Contrôles et sanctions

MODULES DE SPÉCIALISATION

NIVEAU 1 - 66 HEURES

1. Crédit à la consommation et crédit de trésorerie
2. Regroupement de crédits
3. Services de paiement
4. Crédit immobilier

NIVEAU 2 - 14 HEURES

MODULES D'APPROFONDISSEMENT

NIVEAU 1 - 24 HEURES

Modules en relation avec l'activité exercée

NIVEAU 2 - 6 HEURES

MODULES DE SPÉCIALISATION

NIVEAU 3 - 14 HEURES

Obligatoire

Crédit à la consommation et crédit de trésorerie

Optionnels au choix *en fonction de l'activité exercée*

1. Fondamentaux regroupement de crédits
2. Fondamentaux services de paiement
3. Fondamentaux crédit immobilier

ÉPREUVES DE VALIDATION

Elle est composée d'un QCM final ; 70 % de bonnes réponses sont nécessaires pour l'obtention de la capacité professionnelle.